

Union Départementale  
des Associations Familiales

3, rue Léon Rey-Grange - BP 1033  
74966 MEYTHET Cedex  
Tél. 04 50 24 36 37 - Fax 04 50 24 36 24  
e-mail : udaf74@udaf74.unaf.fr

## BULLETIN D'INFORMATIONS

## Edito

La mission d'information parlementaire sur la révision des lois de bioéthique a rendu son rapport le 20 janvier 2010 et le ré-examen de la loi de bioéthique est prévu pour fin janvier 2011.

A l'occasion du débat sur la révision des lois de bioéthique, nous avons adressé un courrier aux élus afin de leur rappeler les positions de l'UDAF de la Haute-Savoie sur les points suivants :

- l'assistance médicale à la procréation,
- la recherche sur les cellules souches,
- les prélèvements et les greffes,
- le diagnostic prénatal,
- la médecine prédictive.

Comme vous le savez, l'ensemble des acteurs de l'UDAF interviennent auprès de toutes les familles du département.

Chaque année, l'UDAF poursuit son action d'aide aux familles en collaboration avec les associations familiales locales, notamment dans le cadre du soutien à la parentalité par le biais de nos conférences-débats au cours desquelles différents thèmes sont développés : éducation, relations familiales, rôle de parent, besoins de l'enfant, adolescence, orientation scolaire, etc., autant de sujets intéressants toutes les familles.

Parallèlement, nous poursuivons notre action de prévention santé avec le groupe R@PCOM auprès des jeunes des Maisons Familiales Rurales de Haute-Savoie (BEP-BAC professionnels) âgés de 15 ans et plus. Les interventions traitent du SIDA, mais aussi de la violence faite aux femmes et du nombre croissant de grossesses non désirées chez les jeunes filles.

Nous intervenons également auprès de jeunes des Maisons Familiales Rurales dans le cadre de nos formations « Budget ».

Afin de continuer notre action sur le terrain, il est important de développer notre réseau associatif en recrutant de nouveaux bénévoles dont le rôle de proximité est indispensable. N'hésitez pas à nous contacter si nos actions vous intéressent.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez le résultat de l'enquête menée en 2010, sur les comportements d'achats alimentaires des familles de Haute-Savoie.

Bonne lecture de ce bulletin... Nous vous souhaitons de belles vacances !

Le Président de l'UDAF  
Marc JULIEN-PERRIN

## Consommation

**CONTREFAÇONS 6,2 millions d'articles saisis en 2010**

La contrefaçon des produits vendus sur Internet est particulièrement incriminée.

**Le bon réflexe, s'assurer de l'exactitude** de l'adresse postale du site « e-commerce », qu'il **dispose d'un service après-vente et propose l'échange des produits achetés...** méfiez-vous des prix anormalement bas.

Le comité national anti-contrefaçon précise qu'il convient de se méfier des sites d'enchères en ligne dans la mesure où ils ne vérifient pas la provenance des articles présentés, **les produits contrefaisants y sont légion.**

*Précision : les marques et produits faisant l'objet d'une contrefaçon sont qualifiés de « contrefaits » alors que les articles imitant indûment les originaux sont dits « contrefaisants ».*

*Source : La vie vosgienne mars 2011*

## Maison des usagers (MDU)

Un lieu d'accueil et d'information pour les patients et leurs proches avec des associations de santé



AFDOC (Malades et opérés cardio-vasculaires), AFTC 74 (traumatisés crâniens), Ecole à l'hôpital, Epilepsie France, JALMALV Annecy (accompagnement de la vie jusqu'à la mort), UNAFAM (Familles et amis de personnes malades et ou handicapées psychiques), Mutilés de la voix région Rhône-Alpes, Vie Libre (victimes de l'alcoolisme), Vivre comme Avant (femmes opérées du sein), VMEH (Visite aux Malades dans les Etablissements Hospitaliers).

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h selon un tableau de permanences affiché à l'entrée de la MDU, téléphone : 04 50 63 65 02.

Centre hospitalier de la région d'Annecy

1, avenue de L'hôpital - Metz Tassy

BP 90074 - 74374 Pringy Cedex

Située au niveau 4 - Hall d'entrée principal, près de la cafétéria - Accès bus : lignes 3,6,11 et 33.

**Consultation gratuite par un avocat au barreau d'Annecy pour les victimes de violence : les vendredi pairs de 9 h à 12 h**

## SANTÉ 2011 « Année des patients et de leurs droits »

Trois pistes de réflexion et d'action :

- faire vivre les droits des patients,
- la bientraitance à l'hôpital,
- les nouvelles attentes du citoyen, acteur de santé.

Plus de renseignements sur le site :

<http://www.sante.gouv.fr/2011-annee-des-patients-et-de-leurs-droits.html>

# Les achats alimentaires

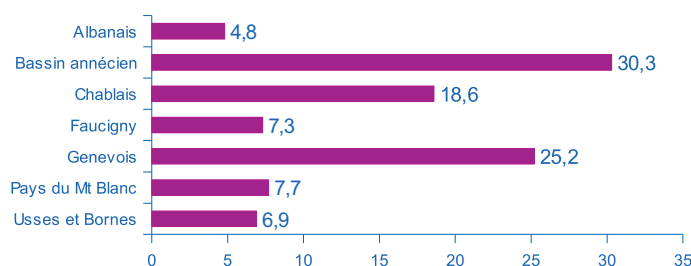
L'objectif de cette enquête était de cerner les comportements d'achats alimentaires des familles. Elle a été réalisée entre novembre et décembre 2010 auprès de 1019 familles de Haute-Savoie dont 168 apportées par le panel on line UDAF 74 et 851 par une enquête téléphonique.

70 % de femmes ont répondu à ce questionnaire contre 30 % d'hommes.

## Profil des familles interrogées

Taille de la famille		Métiers du chef de famille		Age du répondant	
moins de 2	10,9 %	agriculteurs	0,9 %	- de 25 ans	5,3 %
2	24,3 %	artisans, commerçants, chefs d'entreprises	12,9 %	de 25 à 34 ans	23,7 %
3	22 %	cadres et professions intellectuelles supérieures	16,5 %	de 35 à 49 ans	39,5 %
4	29,6 %	professions intermédiaires/employés	34,5 %	de 50 à 59 ans	14,5 %
6	10,6 %	ouvriers	15,6 %	de 60 à 69 ans	9,9 %
6 et +	2,6 %	retraités	16,3 %	+ de 70 ans	7 %
		sans activité	3,3 %		

### Territoires interrogés (chiffres exprimés en %)



## Evolution des prix au cours des 12 derniers mois

### Le ressenti des familles

- 84 % des familles estiment que les prix ont augmenté d'une manière générale.
- Environ 80 % des familles ont ressenti une hausse concernant le **prix des produits alimentaires**.

Parmi les produits frais les plus cités on compte : les légumes puis les fruits, la viande arrive en troisième position.

Produits alimentaires	%
<b>Légumes</b>	<b>16,6</b>
<b>Fruits</b>	<b>15,4</b>
<b>Viande</b>	<b>10,7</b>
Laitages	8,3
Pain	6,5
Fromage	5,3
Poisson	4,1

Evolution de prix	Hausse	Baisse	aucun changement
d'une manière générale	83,3 %	15,7 %	1 %
produits alimentaires	79,2 %	19,6 %	1,2 %

Selon une enquête menée par l'UDAF sur le pouvoir d'achat, entre avril 2008 et 2009, **88,5 % des familles** affirmaient que **l'alimentation était le poste qui pesait le plus dans l'évolution ressentie des prix**.

S'alimenter coûte de plus en plus cher comme l'indique l'indice INSEE des prix à la consommation qui a grimpé de **7,2 % de 2006 à 2010**.

Le prix des produits alimentaires a atteint des records en décembre 2010. Et pour cause le prix des matières premières s'est envolé, notamment les produits à base de blé, le sucre, le maïs, le riz ou encore les produits laitiers qui atteignent 32 % d'augmentation au second semestre 2010 (source FAO [food and Agriculture Organization]).

**71 % des Français considèrent que leur budget consacré aux achats de produits alimentaires a augmenté ces dernières années** (source : étude de l'Association Nationale des Industries Alimentaires)

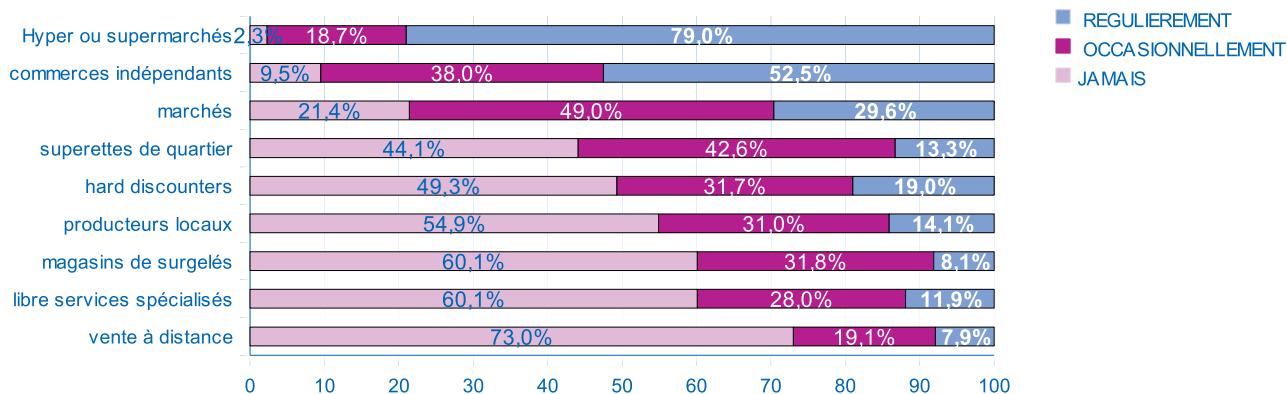
# Comportements d'achats

Les courses alimentaires représentent 13 à 14 % du budget disponible par ménage, soit une note annuelle qui oscille entre 4800 et plus de 7000 €. **Il est donc important que le consommateur compare les prix pour choisir l'endroit où il compte faire ses courses.** Selon l'UFC que Choisir, pour une même enseigne, il existe de sérieuses disparités géographiques aussi faut-il s'armer de patience pour dénicher le distributeur le moins cher près de chez soi.

**La grande distribution** (hypermarchés et supermarchés) est le lieu d'achat incontournable des produits alimentaires, environ 80 % des ménages **la fréquentent régulièrement**, contre seulement 53 % pour les **commerces indépendants**.

Dans l'ordre, après la grande distribution et les commerces indépendants arrivent les **marchés** qui ne comptent que 30 % de **clients réguliers**, puis les **circuits courts** (14 %) (achats réalisés directement chez les producteurs).

## Taux de fréquentation des différents lieux de vente

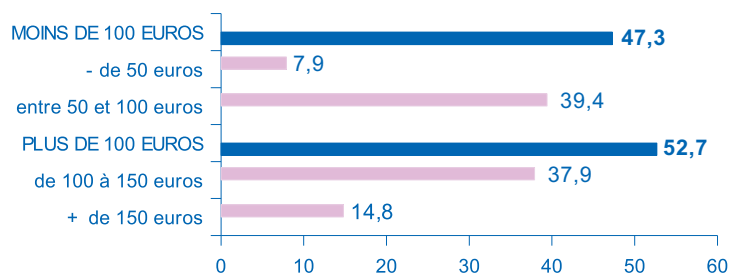


Faire ses courses alimentaires **à proximité de son domicile est un comportement largement majoritaire (7 à 8 familles sur 10).**

- 14,5 % effectuent leurs courses sur le trajet domicile/travail/école
- 8,9 % effectuent leurs courses ailleurs
- 8,5 % effectuent leurs courses à proximité de leur lieu de travail.

Approximativement 50 % des familles dépensent moins de 100 € par semaine pour ses achats

alimentaires. Un peu plus de 50 % plus de 100 € par semaine. **Le budget croît logiquement avec la taille du ménage.**



Pour la majorité des ménages, le poste alimentaire **varie en fonction du pouvoir d'achat**. C'est même le premier budget que l'on cherche à maîtriser en cas de baisse du pouvoir d'achat. **8 ménages sur 10 recherchent les promotions sur les produits alimentaires.** « **Se méfier des offres promotionnelles, être très vigilants** »

Ces chiffres confirment la tendance observée entre avril 2008 et 2009 à savoir que 6 à 7 familles sur 10 cherchaient à faire des économies, en période de crise, notamment sur les postes de l'alimentation et des énergies domestiques.

## Critères de choix

Parmi les critères de choix du lieu de vente, 3 critères sont **VRAIMENT** pris en compte par au moins **9 ménages sur 10**.

- La fraîcheur et l'aspect du produit (98,4 %)
- L'hygiène et la propreté (92,8 %)
- Le goût (89 %)

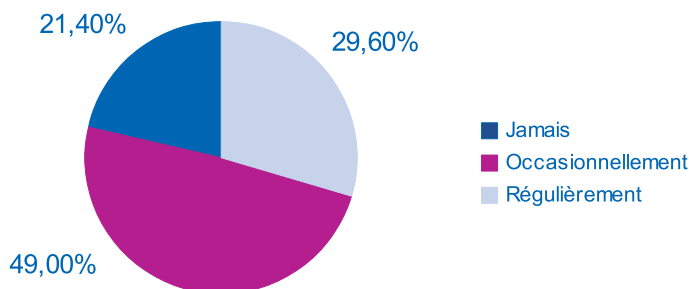
Le prix n'arrive qu'en 4<sup>ème</sup> position pour **7 ménages sur 10**.

Parmi les critères **PAS VRAIMENT** pris en compte, 2 émergent :

- **les services,**
- **le caractère bio des produits alimentaires.**

## Le marché

**3 ménages sur 10 fréquentent régulièrement les marchés** et 5 sur 10 occasionnellement, essentiellement pour acheter des **légumes et des fruits**.



Les ménages privilégient les marchés pour l'achat de légumes, fruits, fromage. Seulement 2 % des ménages y achètent leur viande rouge, les achats passent à 6 % pour la volaille et retombent à 3 % pour les produits transformés.

Le marché répond à **2 attentes fortes** :

- la recherche de qualité ;
- mais aussi un besoin de détente et de lien social (convivialité, balade, soutien des producteurs locaux, curiosité).

## Les hypermarchés, supermarchés et les magasins bas prix

**8 ménages sur 10 fréquentent régulièrement les hyper et supermarchés** et 2 sur 10 occasionnellement. Les **hyper et supermarchés** sont, pour 43 % des ménages, le lieu d'achat prioritaire de la **viande rouge**, contre 44 % pour les **artisans bouchers**.

Pour la **volaille** (55 % des ménages achètent en priorité en hyper ou supermarchés) et les **produits transformés** (69 %), les hypers et supermarchés distancent nettement les artisans bouchers, et encore davantage les autres formes de distribution (marchés, circuits courts...)

## Les circuits courts (achats réalisés directement chez le producteur)

Approximativement **40 % des familles fréquentent les circuits courts**, 15 % régulièrement, 30 % occasionnellement.

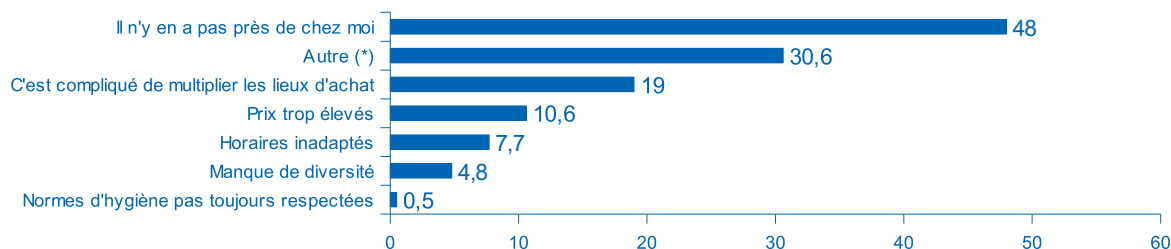
Parmi les circuits courts fréquentés, la vente directe à la ferme se détache (30 %), suivi des points de

vente collectifs 16,6 % (fruitières). Les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) ne concernent que 4 % des ménages.

**AMAP** : partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme locale, débouchant sur un partage de récolte régulier (le plus souvent hebdomadaire) composé des produits de la ferme - vente aux paniers.

Le principal motif de non-fréquentation est la faiblesse de l'offre, la méconnaissance de l'existence de ces points de vente directe et la

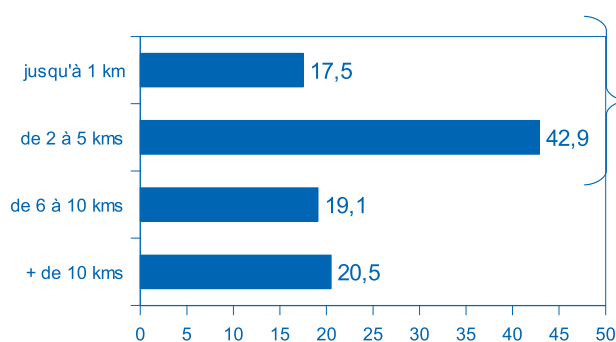
difficulté rencontrée pour gérer la multiplication des lieux d'achat.



(\*) Autre : manque de temps, n'en connaît pas, je ne suis pas informé, j'ai un jardin, pas l'habitude, je vais au marché, je vais au supermarché ?

Les circuits courts répondent aux mêmes attentes que le marché : qualité, fraîcheur et convivialité. La possibilité d'acheter moins cher motive toutefois 2 clients sur 10. Le caractère bio, le sentiment d'agir pour l'environnement ne concernent que

1 ménage sur 10. Les achats de fromages + laitages (en fruitières probablement) et de viande (y compris lapins et volailles) sont plus importants. **Les légumes restent toutefois le principal motif de déplacement vers un circuit court.**



6 ménages sur 10 effectuent leurs achats en circuits courts à moins de 5 km de leur domicile

Seulement 6,4 % des ménages privilégient les circuits courts pour les achats de viande rouge. Les achats passent à 7 % pour la volaille et retombent à 2 % pour les produits transformés.

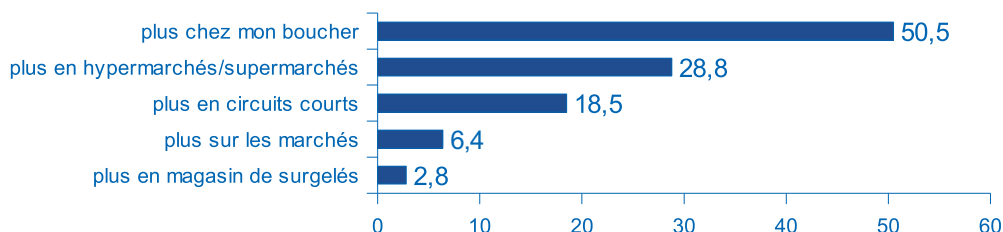
## Les commerçants indépendants

5 ménages sur 10 fréquentent régulièrement les commerces indépendants et 4 sur 10 occasionnellement. C'est le 2<sup>ème</sup> lieu d'achat après les hyper et supermarchés. **les artisans bouchers sont, pour 44 % des ménages, le lieu d'achat prioritaire de la viande rouge**, contre 43 % pour les hyper et supermarchés.

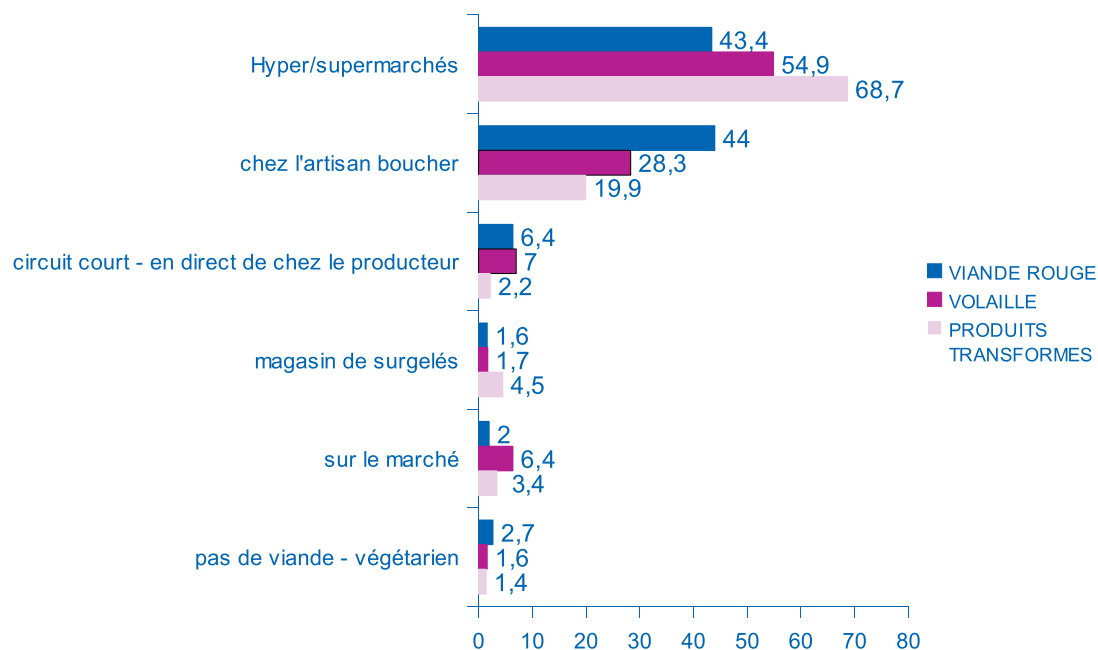
**7 ménages sur 10 mettent en avant : la qualité, la proximité/commodité, le choix, la connaissance du métier et la qualité de l'accueil.**

Les artisans bouchers sont nettement distancés par la grande distribution, pour la volaille (28 % des ménages contre 55 %) et les produits transformés (20 % contre 69 %).

Durant les 2 dernières années, approximativement 30 % des ménages déclarent avoir intensifié **la fréquentation de certains lieux concernant l'achat de leur viande**. Ce changement profite aux artisans dont la fréquentation augmente de 50 %.



## Les commerçants indépendants (suite)



## Habitudes d'achats et consommation des familles

Maîtriser le budget alimentaire, sans faire de concession sur la qualité est essentiel pour la majorité des familles. Il en va de même pour le repas en famille et le plaisir de la table qui restent des valeurs largement plébiscitées.

	plutôt d'accord	tout à fait d'accord	TOTAL
Manger en famille est un moment important dans notre vie de famille	16,7	82,1	<b>98,8</b>
Cuisiner est un plaisir pour nous, pas seulement un moyen de faire des économies	29,9	62,3	<b>91,2</b>

L'UDAF rappelait l'importance de partager certains repas en famille dans son enquête réalisée en 2004 sur les adolescents.

Les repas en famille sont des instants privilégiés à partager avec ses proches. Il est important de leur consacrer un peu de temps. Ce moment est indispensable dans l'évolution de l'enfant. Il permet de développer un sentiment de sécurité, mais également de resserrer les liens familiaux.

Le repas est une occasion de communiquer, de partager les expériences vécues durant la journée, à l'école ou avec les copains... sans être distrait par la télévision par exemple.

### Les repas en famille sont essentiels dans l'apprentissage de la vie.

Respect de certaines règles de conduite et de bonnes manières, les enfants voient et reproduisent les gestes de leurs aînés. Les repas en famille permettent également de manger plus sainement, car les habitudes alimentaires des enfants sont ainsi contrôlées et donc améliorées.

Comme l'enquête le révèle, les ménages hauts savoysards souhaitent maîtriser leur budget alimentaire: certains font la chasse aux promotions, d'autres recherchent les meilleurs prix mais! « **GARE AUX PROMOTIONS BIDONS** »



## Habitudes d'achats et consommation des familles (suite)

La plupart des enseignes ne tarissent que de superlatifs pour délivrer leurs messages promotionnels et booster les ventes. Le consommateur croit faire une bonne affaire alors qu'en fait il est souvent victime d'une rhétorique commerciale bien ficelée, voire d'infractions sur les prix liées à des promotions. C'est ce que révèle une enquête de la Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes réalisée en 2009.

**La pratique la plus courante : afficher en tête de gondole un article dit « en promo » ou « à prix choc » alors qu'en fait il est vendu à son prix habituel.**

**Autre ruse (ou astuce de vente) de la part des distributeurs, certains produits sont clairement affichés avec des réductions sur le catalogue et sont introuvables en rayon.**

**Pire encore, il arrive que les produits vendus par paquets de deux avec la mention « promo » ou « gratuit » soient en réalité moins rentables qu'à l'unité.**

## Quelques conseils pour optimiser son budget

- ✓ Comparez les enseignes.
- ✓ Faites des listes de courses afin d'éviter les achats compulsifs de dernière minute.
- ✓ Faites vos menus pour la semaine
- ✓ Essayez les magasins de déstockage : les invendus des distributeurs classiques sont bradés jusqu'à 80 % pour écouler les stocks.
- ✓ Achetez à la source. Vous éviterez ainsi l'évolution des tarifs entre les producteurs, les intermédiaires et les distributeurs, chacun prenant sa marge.
- ✓ Faites le marché : un peu avant la fermeture pour profiter des ristournes des commerçants qui bradent leurs marchandises pour éviter de les remballer.
- ✓ Lisez entre les lignes : le conditionnement d'un produit induit souvent le consommateur dans l'erreur (comparer le prix au kilo seul indicateur objectif pour ne pas se faire duper et bien comparer les produits).
- ✓ Achetez sur internet : Internet regorge de promotions à saisir sur les sites des enseignes de grande distribution.
- ✓ Mangez avant de faire vos courses : un ventre vide sera beaucoup plus réceptif aux tentations gourmandes et aux achats compulsifs.
- ✓ Évitez les doublons : en vérifiant ce qu'il y a dans votre réfrigérateur et vos placards, vous évitez ainsi le gaspillage (dépassement de la date de péremption en cas de produits alimentaires en double).

## Logement : détecteurs de fumée



L'installation obligatoire des détecteurs de fumée dans le logement a fait l'objet d'une loi en 2010 dont le décret d'application est paru au Journal Officiel le 11 janvier 2011.

### MARS 2015

Tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur. En règle générale l'occupant du logement (propriétaire ou locataire) est responsable de son installation et de son entretien. Cependant dans le cas de (locations saisonnières, logements de fonction, résidences hôtelières à vocation sociale, foyers et locations en meublés) cette obligation incombe au propriétaire. Ce texte oblige également les propriétaires d'immeuble à indiquer dans les parties communes les consignes à respecter en cas d'incendie.

Les appareils commercialisés doivent répondre à la **norme européenne EN 14604**. La **CSC** (Commission de Sécurité des Consommateurs) **recommande aux particuliers de vérifier que la mention de la norme figure bien sur l'emballage et de privilégier les modèles de marques NF**. La commission préconise d'en installer un à chaque niveau d'habitation, de préférence dans les couloirs conduisant aux chambres ou dans le salon. Dans la mesure où **un incendie sur quatre est dû à une installation défectueuse**, il est important de la faire contrôler par un professionnel.

Source : La vie vosgienne mars 2011

## Logement - impayés de loyers

Votre propriétaire vous a délivré un congé ? Vous cherchez des conseils pour réagir ? N'attendez pas qu'il soit trop tard... **Appeler ALLO PREVENTION EXPULSION 0810 001 505 du lundi au vendredi de 14 h à 16 h 30**

Source : Fondation Abbé Pierre



## Consommation

Tous sur la même longueur d'onde

Les conséquences des ondes émises par les mobiles font l'objet de toutes les inquiétudes. Tumeurs du cerveau, du nerf parotide, interactions avec les amalgames dentaires, développement de troubles du comportement chez les enfants dont les mères utilisent des téléphones portables pendant leur grossesse...

On entend tout et son contraire sur leur dangerosité pour la santé. L'INPES (Institut National de Prévention de l'Éducation pour la Santé) lance une campagne d'information pour sensibiliser le grand public sur les gestes de prévention. un site dédié : [www.lesondesmobiles.fr](http://www.lesondesmobiles.fr) présente les bons gestes à adopter pour réduire les expositions aux ondes notamment :

- téléphoner avec une oreillette,
- éviter des appels en déplacement à grande vitesse,
- ne pas téléphoner dans des zones de mauvaise réception,
- éloigner l'appareil juste après la numérotation...

Source : la vie vosgienne mars 2011



## Réception de votre journal : Faîtes attention à vos boîtes aux lettres !

Un nouveau terme est entré dans le langage de la poste, les PND « Plis Non Distribuables » (courriers, revues, journaux qui ne peuvent être distribués). Jusqu'alors existaient les NPAI « N'habite Pas à l'Adresse Indiquée » (les personnes avaient déménagé ou donné une mauvaise adresse). Aujourd'hui même avec une lettre à votre adresse exacte vous pouvez ne plus recevoir votre courrier aux motifs que la boîte aux lettres n'est pas accessible ou que les noms et prénoms des occupants et leur numéro d'habitation ne figurent pas. Si vous entendez parler autour de vous des personnes qui ne reçoivent pas leur courrier, sans pour autant avoir déménagé, interrogez-les sur le positionnement de leurs boîtes aux lettres et sur ce qui est mentionné dessus.

Source : la vie vosgienne mars 2011



## Lire et faire lire 74

En 1999, Alexandre JARDIN a lancé un défi : partant du constat de la situation parfois difficile de bon nombre d'enfants et de jeunes face à la lecture, il décide de réunir enfants et personnes âgées de plus de 50 ans autour du plaisir de la lecture.

L'objectif de l'association est :

**d'apporter aux enfants le plaisir de lire et permettre la rencontre entre les générations.**

Il est important de faire en sorte que la **lecture soit plaisir ou le devienne**. Ces enfants sont souvent issus de milieux où le livre et la lecture ne sont pas monnaie courante.

Forte de 85 membres, l'association haut-savoiarde affiliée à la Fédération nationale, est déjà présente dans une quarantaine de lieux en Haute-Savoie.

Que ce soit en bibliothèque (8), locaux associatifs (5) ou scolaires (29), les bénévoles de l'association LIRE ET FAIRE LIRE 74 regroupent par 5 ou 6 les enfants ayant des besoins spécifiques au niveau de la lecture.

La séance dure 45 minutes et au bout de quelque temps, **les enfants sont séduits par la musique de la lecture** qui devient alors plus facile pour eux. Ecouter



parler à travers des contes ou histoires lues par (le) la bénévole est déjà une découverte du plaisir pour l'oreille et l'esprit.

Ces temps de lecture avec les enfants ont plusieurs objectifs :

- partager le plaisir de lire,
- développer l'imaginaire,
- utiliser des livres,
- rencontrer d'autres générations.

Monsieur Alexandre JARDIN, Fondateur de l'association nationale « LIRE ET FAIRE LIRE » et le Conseil d'Administration de LIRE ET FAIRE LIRE 74 ont souhaité s'engager dans un programme de développement de l'action. L'idée est de multiplier par 4 « LIRE ET FAIRE LIRE » et d'aller bien au-delà des **250 000 enfants séduits par cette initiative**.

### Contact

**LIRE ET FAIRE LIRE 74**

Site internet : [www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)

Téléphone : 04 50 75 41 48  
04 50 70 65 35



## Pierres de Gué

(veuves de l'UDC AFN et autres conflits de Haute-Savoie)

Représentant en peu plus de 410 personnes, dont 385 veuves, nous avons à cœur de suivre la législation nous concernant.

Nous sommes d'abord des veuves « civiles », le terme de « veuves de guerre » étant réservé à nos amies dont le mari est mort à la guerre, ou des suites de la guerre, ou qui perçoivent une pension de réversion du fait de la gravité de la blessure de guerre de leur mari.

Nous serons donc concernées par la suppression progressive de la demi-part fiscale, sauf nos amies de 75 ans et plus qui pourront encore en bénéficier, à condition que leur mari ait eu la carte du combattant ou le Titre de Reconnaissance de la Nation.

Nous avons rencontré en 2010 Monsieur Bernard ACCOYER à ce sujet, mais hélas, nos doléances n'ont pas été prises en compte...

Une consolation pour nous : les plus nécessiteuses d'entre nous peuvent être aidées par l'**Office des Anciens Combattants**, régulièrement pour celles qui n'ont pas 817 € de revenus annuels (hors APL) ou occasionnellement, pour celles qui doivent assumer des charges importantes inattendues.

Nous avons en charge la gestion de l'AEOVG (**dont le signe signifie désormais : Amitié et Entraide des Veuves et Orphelins de Guerre**) et apportons un peu d'amitié à nos aînées lors de nos visites.

### Pour plus de renseignement

Appeler au 04 50 36 51 97

Madame Andrée NEVEU PERRET, présidente



# Association des familles d'accueil et assistantes maternelles



L'Association des familles d'accueil et assistantes maternelles de la Haute-Savoie regroupe actuellement 150 adhérents.

Elle œuvre bénévolement depuis 1975 pour l'amélioration de notre profession.

Elle apporte à toute personne qui accueille des enfants, ainsi qu'à sa famille, des informations et des moyens de rencontre.

Elle permet la communication avec ses adhérents par courrier, téléphone, fax, internet.

Elle effectue un travail régulier, en relation permanente avec les instances départementales pour un accueil de qualité et dans le respect des enfants confiés.

Elle se veut aussi un moyen de dialogue et d'échange en toute confiance avec les assistants familiaux et maternels, pour aider à résoudre divers problèmes liés à la profession.

## Contact

Siège social : Mairie d'ANNECY-LE-VIEUX

Permanence de 15 h 30 à 16 h 30 le 1<sup>er</sup> samedi du mois.  
Salle du zodiaque, 38 avenue de la Mavéria à Annecy-le-Vieux.

**Permanences téléphoniques :**

**Pour les Assistants maternels :**

les mardi et jeudi de 13 h 30 à 15 h 30 - Tél. 04 50 43 73 41

**Pour les Assistants familiaux :**

les lundi et jeudi de 8 h 30 à 10 h - Tél. 09 79 66 20 92

## FRANCE ADOT 74



FRANCE ADOT est une association qui œuvre pour informer et sensibiliser le public sur la cause du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse.

Quelques informations pour permettre aux personnes intéressées par ce geste d'amour, de nous contacter.

Nous avons déjà réalisé plusieurs actions importantes, mais pour la suite de l'année et en particulier après diffusion de ce bulletin, nous avons de prévu :

- un stand sur le grand tournoi de volley-ball à Annecy les 12 et 13 juin (sur le Paquier),
- un stand pour la Journée nationale du 22 juin dans la galerie marchande du Val-Semnoz à Seynod du 22 au 25 juin 2011,
- participation à la brocante du 14 juillet à Seynod,
- participation aux virades de l'espoir le 25 septembre à La Balme-de-Sillingy,
- en projet : stand à la fête des associations de Meythet, date à préciser !
- stand au Forum des associations à Annecy le 16 octobre,
- stand dans la galerie marchande de Géant-Casino à Seynod du 14 au 19 novembre,
- et peut-être un stand lors du TELETHON (reste à préciser le lieu).

Voilà, en dehors des interventions scolaires, nos prévisions pour 2011, nous œuvrons également avec les donneurs de sang sur les lieux de collectes lorsque nous le pouvons.

Il faut rappeler que la carte de donneur potentiel est gratuite, mais que les personnes qui désirent nous aider « financièrement » peuvent le faire en adhérant à l'association par une contribution annuelle de 20 € ou plus... Mais aussi en devenant correspondant local aux fins de distribution de documents dans les mairies, médecins, pharmaciens, etc.

## Contact

**ADOT 74 - Haute-Savoie**

8 rue de la Jonchère - 74600 SEYNOD

Tél : 09 77 39 80 70

Fax : 04 50 10 44 70

Président : M. Didier BOYER

Sinon nous sommes joignables tous les jours  
au 06 72 81 89 60 ou par mail : [franceadot74@orange.fr](mailto:franceadot74@orange.fr)  
et sur notre site internet : [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)  
(voir les pages départementales)

## Contact

(Association de Parents  
d'Enfants Dyslexiques),  
Fédération APEDYS FRANCE  
Présidente  
Mme Nathalie MATHELIN  
[asso@abc-dyslexies.fr](mailto:asso@abc-dyslexies.fr)  
<http://www.abc-dyslexies.fr>

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale de l'Association des Parents d'Enfants Dys des 2 Savoie s'est déroulée à La Motte-Servolex (Savoie) en février 2011. Mme Martine Valenzano a décidé de terminer son mandat après 6 ans de bons et loyaux services, et nous l'en remercions très vivement. Il faut noter que Mme Valenzano a donné beaucoup de son temps et d'énergie pour aider les familles qui ont des enfants avec des troubles d'apprentissage, pour qu'il y ait une reconnaissance du handicap au sein de la maison du handicap et une prise en charge dans les établissements scolaires.

L'association a pour objectif de soutenir et d'informer les familles dans leurs démarches administratives, de faire prendre conscience aux institutions de la souffrance des enfants en milieu scolaire, de participer aux différentes manifestations autour des troubles d'apprentissage. Nous avons

mis en place des groupes de parole en Haute-Savoie à l'UDAF, cela permet aux personnes de venir échanger des informations et de comprendre les démarches à suivre.

Actuellement les Dys sont stigmatisés, la loi de 2005 sur le handicap et l'égalité des chances ne sont pas ou peu appliqués, cela met les enfants en échec ou en perte d'estime de soi ou en phobie scolaire ou encore des enfants déscolarisés.

En tant que nouvelle Présidente, j'espère pouvoir continuer le travail qui a été mené en amont et je souhaite que les enfants puissent réussir comme les autres.

Vous pourrez trouver toutes les informations sur le site de l'association [www.abc-dyslexies.fr](http://www.abc-dyslexies.fr).

Je vous remercie, je reste à votre disposition pour plus de renseignements, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Nathalie MATHELIN**  
Présidente APEDYS des 2 Savoie



## Les maisons familiales rurales : donner une réelle place aux familles

En septembre 2010, près de 4000 jeunes ont choisi de poursuivre une formation professionnelle par alternance dans une des 17 MFR des Savoie. Les formations proposées accompagnent les jeunes de la 4<sup>ème</sup> au BTS et les préparent à plus de 60 diplômes correspondant à près de 150 métiers.

Ces établissements « à taille humaine » accordent une réelle importance à l'accompagnement individualisé de chaque personne en formation et à la construction du projet de vie. Aussi, une place toute particulière est donnée aux familles.

En effet, l'originalité des MFR réside dans la participation effective des familles à la formation des jeunes. Les MFR sont des associations loi 1901 et le fonctionnement associatif permet aux familles de s'engager dans le conseil d'administration de la MFR en tant que parents.

La vie associative est une des richesses et des caractéristiques des MFR. Elle ne se limite pas à celle du Conseil d'Administration, elle est beaucoup plus large. C'est un espace d'expression, de décisions, d'animation d'un territoire et de promotion des personnes. C'est aussi un moyen de prolonger la responsabilité éducative des familles. Ainsi, de simples usagers, les familles deviennent adhérentes et parfois même militantes !

## Contact

Pour toute information  
complémentaire,  
vous pouvez contacter  
la Fédération  
interdépartementale  
des MFR des Savoie :  
Tél : 04 50 22 70 60  
Mail : [fd.74@mfr.asso.fr](mailto:fd.74@mfr.asso.fr)  
Site internet :  
[www.mfr.hautesavoie.net](http://www.mfr.hautesavoie.net)

# Pour une politique familiale encore plus ambitieuse

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) a publié hier un rapport sur les politiques familiales de 34 pays. Il met en évidence les bienfaits de la politique familiale menée en France qui permet à la fois de maintenir un taux de fécondité supérieur à 2 enfants et de concilier vie professionnelle et vie familiale (le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans s'établit à 76,6 %).

Ce rapport conforte l'idée, défendue par FAMILLES RURALES, de la nécessité de maintenir et de développer une politique familiale ambitieuse. Ses principes fondateurs à savoir son caractère universel et son fondement sur la solidarité, doivent être maintenus.

Pour Familles Rurales, les sujets prioritaires sont :

- l'attribution des allocations familiales pour tous les enfants à charge, du premier au dernier,

- l'amélioration de la conciliation vie familiale et vie professionnelle notamment par :
  - la refonte du congé parental : il doit être plus attractif et permettre également aux pères de s'occuper davantage de leurs enfants,
  - le développement du nombre de places d'accueil dans les structures petite enfance.

**Alors que les recettes de la branche famille sont trop souvent fragilisées, les résultats de ce rapport affermissent la position de Familles Rurales sur la nécessité, dans les années à venir, d'intensifier la politique familiale car beaucoup reste encore à faire dans ce domaine.**

**A l'approche des échéances à venir, n'oublions pas la politique familiale !**

## Contact

Fédération Départementale  
Familles Rurales  
13 route de Pringy  
74370 ARGONAY  
Tél. : 04 50 51 31 96  
Fax : 04 50 51 45 33  
Mail :  
famillesrurales74@wanadoo.fr

**Carcajou**, association loi 1901, est un lieu d'accueil, de rencontres de loisirs et de jeux qui s'inspire très largement des théories de Françoise Dolto, d'où son nom de « Maison verte »

**POUR LES ENFANTS DE 0 à 4 ANS** accompagnés de leur maman, leur papa, leurs grands-parents, leur assistante maternelle ou de toute autre personne qui s'en occupe. Les futurs parents sont également les bienvenus.

Qui vous accueillera ? Deux accueillants (psychothérapeutes, psychologues, assistantes maternelles, éducatrices...) sont disponibles avec leurs compétences particulières et offrent leur écoute aux utilisateurs qui le souhaitent.

Faudra-t-il vous inscrire ? Non, vous viendrez quand vous voudrez : un moment ou tout l'après-midi ou la matinée. On ne vous demandera que le prénom et l'âge de votre enfant au moment de l'accueil, l'anonymat est préservé. Une participation financière est demandée, le montant est libre.

Que pourront faire les visiteurs à « CARCAJOU » ?

### L'Enfant : Rencontrer et jouer avec d'autres enfants

- Rencontrer d'autres adultes.
- Se préparer aux futures séparations (crèche, assistante maternelle, école maternelle).
- Il se sentira rassuré parce que vous resterez avec lui.

### L'Adulte : Vous pourrez vous détendre

- Rencontrer d'autres adultes.
- Dédramatiser vos difficultés quotidiennes au contact d'autres adultes.
- Vous resterez toujours avec votre enfant qui sera sous votre responsabilité.

## Où se trouve CARCAJOU ?

**A Douvaine :** 24, rue de Genève - 1<sup>er</sup> étage (au-dessus du club du 3<sup>ème</sup> âge)

**A Sciez :** Ancienne Caserne 298, rue de l'Eglise

### Ouvertures

#### Douvaine :

- Lundi et samedi : 9 h à 12h

- Mardi et jeudi : 14h30 à 18h

Sciez : Vendredi 9 h à 12h  
Président : 04 50 94 13 41 ou  
Secrétariat 04 50 35 65 29.

Local de Douvaine :  
04 50 35 86 18

La **Confédération Syndicale des Familles** est une organisation **familiale** profondément ancrée dans le **milieu populaire**, et ce, depuis son origine. Elle a non seulement pour but de « **défendre les intérêts des familles** », mais aussi et surtout de les aider à mieux vivre leur quotidien, à exercer de la meilleure façon possible leurs diverses fonctions et responsabilités, qu'elles soient économiques, parentales ou sociales. La CSF vise à rendre **actifs** les citoyens pour promouvoir une bonne qualité de vie et améliorer « le vivre ensemble ». Pour cela, elle agit activement avec ses adhérents dans les domaines du **logement, de la consommation, de la santé ou encore de l'environnement**.

Sur la Haute-Savoie, la CSF compte plus de **150 adhérents** et a mis en place de nombreuses actions. Notre équipe de bénévoles a par exemple accompagné **de nombreuses familles adhérentes à la CSF dans le secteur de Champ Fleuri à Seynod lors de la réhabilitation des 316 logements Halpades**. La confédération syndicale des familles a participé aux côtés de ces locataires à

l'élaboration de ce grand projet de rénovation, puis à son suivi durant plusieurs années. Grâce à un travail de concertation et de négociation, elle a obtenu **la modération de la hausse des loyers** découlant de ces

travaux. Début 2010, elle a organisé une grande **enquête de satisfaction** dans le but de pouvoir mesurer les effets des travaux sur la vie quotidienne des habitants.

Nous accueillons aussi régulièrement des **personnes sur nos permanences hebdomadaires à Cran Gevrier** et à Meythet. Lors de ces permanences, nos bénévoles reçoivent les familles demandeuses de conseils ou d'explications sur une procédure administrative ou juridique, un contrat, ou encore un litige (santé, commerçant, assurance) et les accompagnent dans leurs démarches. C'est aussi parfois l'occasion d'aider certains à remplir leurs dossiers ou leurs imprimés (dossier de surendettement par exemple).

Depuis 2010, pour permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de ces informations et d'accompagnements, la CSF a mis en place un stand d'**accueil mensuel sur le marché** (1 fois par mois à Cran-Gevrier, Meythet et Seynod), venant ainsi au plus près des habitants des quartiers populaires.

Chaque mois, nous développons un thème différent afin de fournir aux familles qui le souhaitent des renseignements. Cette année nous prévoyons d'aborder les thèmes suivants: les expulsions locatives, les impôts, la santé, le logement, la téléphonie, les vacances, les crédits et le surendettement...

Nous serons présents sur le marché de Seynod les mercredis 30 mars, 20 avril, 25 mai, 29 juin et 13 juillet de 9 h à midi... Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer!



## Infos pratiques

**CSF Annecy et Environs**

[csf-annecyenvirons@orange.fr](mailto:csf-annecyenvirons@orange.fr)

Permanences : 06 30 29 74 26 - 04.50.24.19.46

- mardi (17h-19h) 21 route de chevennes  
74960 Cran Gevrier

- jeudi (10h-12h) 4 rue de l'aérodrome - 74960 Meythet

**CSF Cluses & Environs**

[csf-clusesenvirons@orange.fr](mailto:csf-clusesenvirons@orange.fr)

Permanences : 06 30 29 74 26

- le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois (17h-19h)  
24 avenue Georges Clémenceau - 74300 Cluses

## Adhésion

Pour nous soutenir dans nos actions, pour nous permettre de faire bouger les choses adhérer à la CSF!

Cotisation annuelle de 25 euros

Bulletin d'adhésion disponible sur notre site [www.csf74.fr](http://www.csf74.fr)